Luxembourg, le 22 septembre 2022

**Communiqué de presse**

**Une occasion manquée**

**Mardi soir, lors de la réunion du comité de coordination tripartite un accord de principe a été pris sur des mesures pour palier à la hausse des prix de l’énergie. Ces derniers ont considérablement impacté le coût de la vie ces derniers mois. De plus en plus de personnes ont peur de tomber dans la pauvreté. Pour Caritas Luxembourg, les mesures annoncées vont probablement calmer la situation dans un premier temps. Par contre, elles n'amélioreront certainement pas de manière sensible la situation des personnes les plus démunies de notre société.**

En effet, il ne faut pas oublier que déjà avant la pandémie et la guerre en Ukraine, lorsque les prix de l'énergie étaient très bas chez nous par rapport à la moyenne européenne, près de 23.000 personnes (3,6% de la population) n'étaient pas en mesure de chauffer leur logement de manière adéquate au Luxembourg. Une étude de la Confédération européenne des syndicats a démontré encore récemment qu'en juillet 2022, un résident du Luxembourg avec un salaire moyen devait travailler 14 jours pour payer ses frais d'énergie annuels. Avec le salaire minimum, il fallait même 25 jours de travail.

Le paquet d'aide annoncé mardi soir n'est malheureusement pas sélectif sur le plan social. On a de nouveau appliqué - comme trop souvent - le principe de l’arrosoir ; ce qui est dommage. Cela aurait été le bon moment de passer de manière résolue des mesures à grande échelle à des mesures d’aide ciblées et socialement échelonnées. Si nous voulons éviter une crise sociale, nous avons besoin d'une aide à court terme qui parvienne rapidement, sans obstacles administratifs, à ceux qui en ont le plus besoin, échelonnée en fonction des besoins et sans devoir faire de demande.

Caritas Luxembourg est également d’avis qu’il aurait fallu revoir le plafond des prestations sociales. En effet, le plafond est rapidement atteint lorsqu'on travaille à temps plein et que l'on a un salaire légèrement supérieur au salaire minimum. De nombreux parents isolés et jeunes adultes se retrouvent alors dans la situation où ils gagnent quelques euros de trop pour avoir droit à des aides telles que l'allocation de vie chère ou la prime énergie. Les conditions d'éligibilité aux différentes allocations doivent donc être revues à la hausse et échelonnées. Il ne faut pas que le fait de gagner quelques euros de plus ne donne plus droit à rien. Le montant devrait être dégressif. Par ailleurs, les démarches pour obtenir les différentes prestations sociales sont encore trop compliquées. Une grande partie des personnes ne s’y retrouve pas et/ou ne sait pas à quoi elle a droit. Ainsi, peu de gens savent qu'ils ont droit à la prime énergie, même s'ils n'ont pas droit à l'allocation de vie chère.

Enfin, Caritas Luxembourg tient également à rappeler que la pauvreté énergétique doit aussi être combattue à long terme, notamment par des incitations à la rénovation énergétique. Dans ce contexte, il est important de garder à l'esprit que les plus pauvres dans notre société sont plutôt des locataires que des propriétaires. Or, ce sont les logements loués qui sont les moins performants en matière d'énergie. Les incitations aux propriétaires pour rénover leurs logements locatifs sur le plan énergétique ne sont pas efficaces. Il faut une réglementation contraignante qui interdit la location d’objets trop gaspilleurs d’énergie et qui est accompagnée d’une subsidiation très conséquente des rénovations énergétiques pour ne pas pénaliser les propriétaires. Une telle mesure permettrait de dynamiser la stratégie nationale de rénovation énergétique. En même temps, il faudra réglementer et contrôler les augmentations de loyer après l’amélioration de l'efficacité énergétique pour éviter un enrichissement sur fonds de subsides étatiques.

La lutte contre la pauvreté énergétique est cruciale pour la justice sociale.

Un autre élément important de justice sociale est de pouvoir se nourrir correctement. Caritas Luxembourg s’attend à ce que la flambée des prix des produits alimentaires ait des effets désastreux – dès cet automne - sur les familles qui avaient déjà du mal à joindre les deux bouts et à se nourrir correctement. Il faudra certainement des mesures supplémentaires pour aider les familles dans le besoin.

Pendant la crise bancaire, les banques ont été sauvées. Pendant la crise Covid, les entreprises ont été sauvées. Il faut maintenant sauver les personnes qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts et celles qui risquent de tomber dans la pauvreté ! Il est trop tard pour des rafistolages !

**Note à la presse :**

Des interviews sont possibles sur demande auprès de [monia.dipillo@caritas.lu](mailto:monia.dipillo@caritas.lu),

tél. : 40 21 31 -261.